

Parrain et Marraine Pour quoi faire ?



Pour être auprès du nouveau baptisé :

- un témoin de la foi de la communauté chrétienne ;
- une aide pour lui dans la découverte de Jésus-Christ ;
- un signe qu'on n'est pas chrétien tout seul afin que le filleul parvienne à dire « je crois » et à vivre de cette foi de l'Église.

Qui choisir ?

Le parrain et la marraine ont une place importante pour la vie du nouveau baptisé. C'est pourquoi l'Église prend au sérieux leur mission et donne des repères précis :

- être choisi par les parents ou le futur baptisé en accord avec le curé ;
- avoir la maturité suffisante (16 ans) ;
- être baptisé et avoir fait sa première communion ;
- ne pas être père ou mère du futur baptisé.

Il peut y avoir

un parrain **et** une marraine,
ou seulement
un parrain **ou** une marraine.

Et après

Le baptême

La paroisse peut vous aider à éveiller votre enfant à la foi en proposant :

- des rencontres et des célébrations à vivre en famille pendant la petite enfance ;
- des temps forts "Graines de Parole" pour les enfants et les parents au moment de l'entrée en catéchèse ;
- de la catéchèse ;
- des mouvements ou des groupes pour les enfants :
 - l'Action catholique des enfants (ACE)
 - le Mouvement eucharistique des jeunes (Mej)
 - le scoutisme
 - les servants d'autel
 - etc.



Document réalisé

par le Service diocésain

de la pastorale liturgique et sacramentelle,

103 rue d'Amiens BP 1016- 62008 ARRAS

liturgie.arras@wanadoo.fr

Baptisé :
plongé
dans l'amour
de
Jésus Christ



Le baptême

Un document
à télécharger...

Des signes

Signe de Croix



Exposition d'œuvre
de la
de la



Exposition



Exposition



À quel âge
devenir le



Comment



Comment



Comment



Comment



Comment



Comment

